

Date de la publication : 19/07/217

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Françoise RIVIERE, responsable de la division Pilotage stratégique et redevabilité, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la division Pilotage stratégique et redevabilité visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise RIVIERE, responsable de la division Pilotage stratégique et redevabilité, la délégation de signature visée à la présente décision peut être exercée par Monsieur Alexis FREMEAUX, chargé de mission de la division Pilotage stratégique et redevabilité.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 03 juillet 2017
En un exemplaire original

Le Directeur général

Rémy RIOUX